

Montreuil, le 16 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour les filières laitières du 10 avril 2018

Le conseil spécialisé pour les filières laitières s'est réuni le 10 avril 2018, sous la présidence de Dominique Chargé.

Conjoncture et situation économique des filières laitières au premier trimestre 2018

Lait de vache conventionnel : au cours du premier trimestre 2018, la collecte laitière mondiale continue de progresser, malgré certains signes de ralentissement en Nouvelle-Zélande et dans l'Union européenne, spécialement en France et en Allemagne.

Les prix mondiaux de la poudre de lait écrémé restent orientés à la baisse, alors que le prix du beurre repart à la hausse, dans l'Union européenne notamment. La baisse des prix des produits industriels à partir de l'automne 2017 jusqu'en début d'année 2018, a entraîné une dévalorisation du couple « beurre/poudre » et des prix payés aux producteurs. Les stocks publics de poudre continuent de peser sur le marché européen. Les quantités vendues par adjudications par la Commission européenne restent faibles au regard des stocks (environ 4 000 tonnes par mois en février et en mars). Les pouvoirs publics français comme la filière laitière s'accordent sur le besoin d'une stratégie permettant d'écouler les stocks à moyen terme sans perturber le marché. À ce titre, le débouché de l'alimentation animale (porcs, volailles) est privilégié.

Des démarches seront à nouveau engagées auprès de la Commission en vue de la convaincre de résorber les stocks plus rapidement.

Au premier trimestre 2018, les achats des ménages français sont en baisse par rapport à 2017, dans un contexte de prix orientés à la hausse, notamment pour les matières grasses.

Lait de vache biologique : la collecte de lait bio continue de croître. Elle augmente de 50 % en janvier 2018 comparé à janvier 2017, du fait de l'augmentation du nombre d'agriculteurs convertis au bio. Si la consommation ne faiblit pas, il faudra néanmoins être attentif à l'évolution de l'équilibre offre/demande dans les mois à venir, en raison de l'augmentation de la production dans les principaux pays producteurs européens.

Lait de chèvre : l'équilibre offre/demande est également à surveiller avec une hausse de la collecte de lait de chèvre mais également des importations en provenance d'Espagne. Si le marché est tiré par l'ultra-frais, le stock de produits de report, reconstitué en 2017, est revenu au-dessus de son niveau d'équilibre.

Lait de brebis : la collecte est en hausse, les fabrications de fromages sont aussi tirées par les pâtes pressées et les pâtes fraîches.

Appui de FranceAgriMer aux interprofessions pour la mise en œuvre des plans de filières

FranceAgriMer a présenté au conseil spécialisé les possibilités de soutien et d'appui méthodologique de l'établissement pour la mise en œuvre des plans de filières élaborés dans le cadre des États généraux de l'alimentation.

Les attentes des différentes interprofessions résident dans le maintien d'une instance de concertation avec les pouvoirs publics, la fourniture de données et d'analyses fiables reconnues par tous, l'aide à la mise en place d'indicateurs, l'appui à l'exportation et l'organisation de travaux thématiques inter-filières.

Le programme d'études de FranceAgriMer en 2018

Outre les actions récurrentes qui seront poursuivies (acquisition de données, suivi de la conjoncture et veilles de compétitivité internationale), FranceAgriMer a arrêté son programme d'études pour 2018.

Pour le secteur **lait de vache**, trois études sont prévues sur les thématiques suivantes :

- les leviers à mettre en œuvre pour pallier les difficultés d'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier, en termes de financement du capital notamment ;
- la façon dont les éleveurs laitiers d'Europe du Nord ont traversé la crise laitière en 2015 et 2016 ;
- la valorisation des protéines laitières.

Concernant le **lait de chèvre**, une étude sera réalisée sur le développement de cette filière aux Pays-Bas et un indicateur de marge sera créé.

Enfin, des études transverses ou multifilières intéressant le secteur du lait sont également programmées : création d'un indicateur de crise pour toutes les filières ruminants (lait et viande) et étude des flux de matières premières pour l'alimentation animale (fourrages et fabrications à la ferme).

Étude de l'Idèle sur les freins à l'installation et à la transmission en élevage ruminant

L'institut technique de l'élevage (idele) a mené une étude permettant d'identifier les principaux freins à l'installation et à la transmission en élevage ruminant : l'accès au foncier, le coût de la reprise, les résultats économiques, l'attractivité du métier, les aspects sociaux, l'affaiblissement du dispositif d'aides à l'installation, le financement bancaire, les lourdeurs du parcours à l'installation...

Ces freins conduisent à un renouvellement des générations insuffisant pour empêcher le vieillissement des chefs d'exploitation. 1 départ sur 2 est remplacé en zone de montagne (Doubs/Jura) dans le secteur bovins-lait et seulement 1 sur 6 dans les coteaux du Sud-Ouest.

Le renouvellement des générations en élevage est un problème général dans toute l'Union européenne.

L'étude programmée par FranceAgriMer en 2018 sur les leviers à mettre en œuvre pour pallier les difficultés d'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier s'inscrit dans la suite logique de l'état des lieux réalisé par l'Idèle.

Bilan de l'appel à projets 2018 expérimentation et assistance technique régionalisée

Trois projets nationaux, portés par l'Idèle (Institut technique de l'élevage), ont été retenus au titre de l'appel à projets « Expérimentation / Méthodes et outils ». Le premier projet consiste à optimiser le coût de production des génisses de renouvellement pour améliorer la compétitivité des exploitations, le second la maîtrise d'E-Coli en élevages de petits ruminants, le troisième l'amélioration des conditions de travail en élevage caprin. Un projet régional a également été retenu en région PACA concernant la recherche d'une alternative à la présure animale.

Ces projets sont subventionnés à hauteur de 80 % des dépenses environ.

La filière laitière bénéficiera également de deux projets inter-filières, le premier porté par ARVALIS-Institut du végétal visant à quantifier le niveau d'éclatement de grains de maïs fourrage pour améliorer sa valorisation dans la ration des bovins, le second porté par l'Idèle visant à développer la production et la valorisation fourragère des couverts végétaux d'inter-cultures en élevages laitiers.

Concernant l'assistance technique régionalisée, 841 éleveurs bovins-lait, 206 exploitants caprins-lait et 206 exploitants ovins-lait seront suivis en assistance technique régionalisée, principalement sur la thématique « coût de production et autonomie alimentaire ». Ce suivi représente un montant global de subventions de 853 000 € environ incluant l'animation technique.

Pour 2019, une réflexion est en cours sur le devenir de ce dispositif.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr